

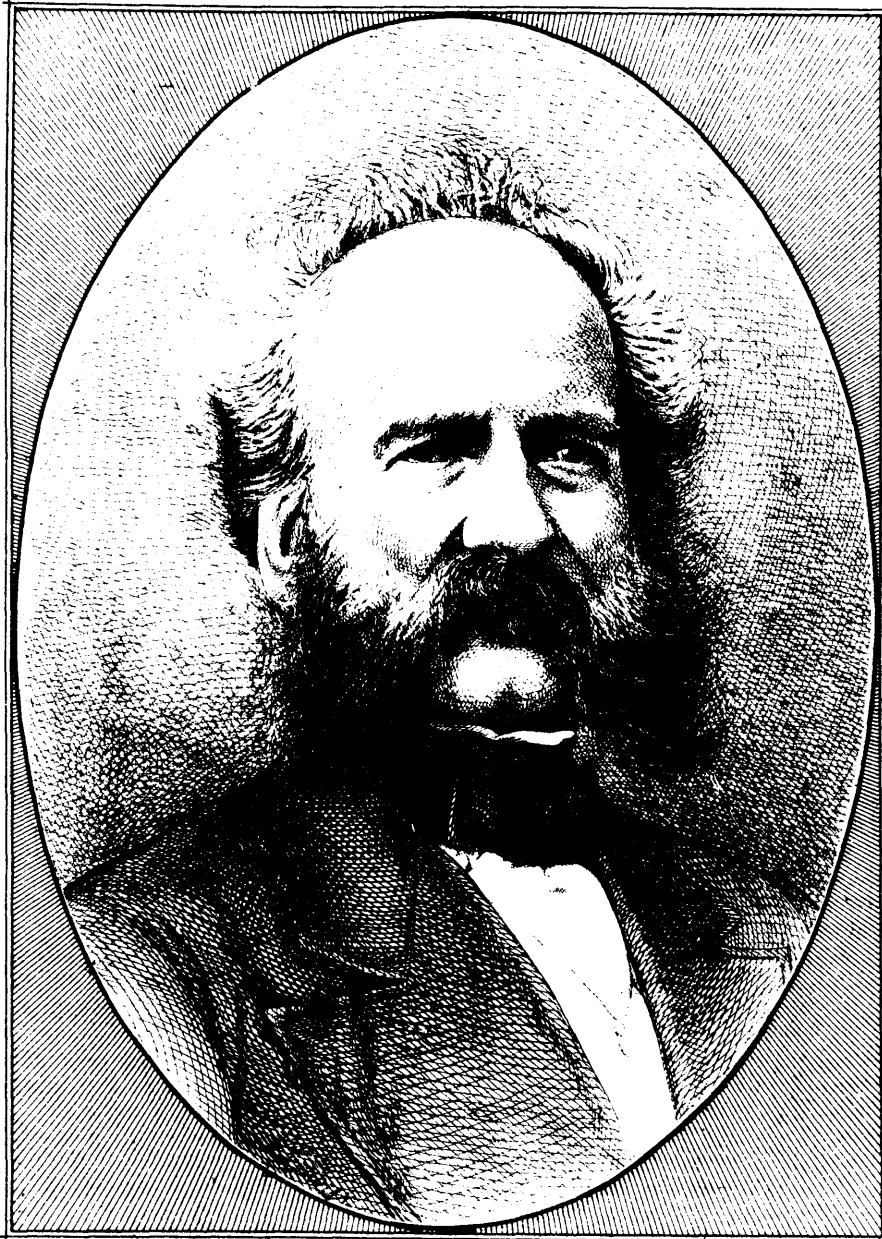
ne nait pas longtemps à vaincre les préjugés qui s'opposaient à son établissement en Canada, et bientôt, les Révérends Pères remercièrent et bénirent leur bon hôte, et s'installèrent au collège Ste. Marie. M. Rodier leur continua toujours son amitié, et dans leur superbe église du Gesù, trois des plus beaux tableaux sont dus à sa générosité.

M. Rodier fut élu maire de Montréal en 1857, et fut ré-élu trois fois; M. Holmes lui faisant une forte opposition la troisième fois. En 1860, le 25 août, le Prince de Galles, venant, au nom de Sa Majesté la Reine, ouvrir le Pont Victoria, mit pied à terre à Montréal. M. Rodier, en sa qualité de maire, le reçut avec toute la dignité qui convenait au premier magistrat d'une grande ville. Un journaliste anglais disait qu'il ressemblait, dans sa robe écarlate bordée d'ermine, et son grand collier d'or, au Lord Maire de Londres, et qu'il faisait les honneurs de la ville avec autant de dignité que ce dernier. Avant son départ pour l'Europe, le Prince fit parvenir à M. Rodier, comme souvenir et marque de reconnaissance, un superbe album contenant son portrait et ceux des *gentlemen* de sa suite. En 1862, M. Rodier reçut le Prince de Joinville et le Prince Alfred d'Angleterre. C'est de cette année qu'est datée sa commission de lieutenant colonel du 7^e bataillon de milice; M. Rodier ayant alors passé par les grades successifs d'enseigne et quartier-maître, lieutenant et capitaine.

Il fut nommé, en 1867, membre du Conseil Législatif pour la division de Lorimier, ayant acheté, pour se qualifier, le presbytère de St. Rémi.

Pendant toutes ces années, il ne négligeait pas le soin de sa fortune personnelle, ni l'avenir de ses enfants. Il fit de grandes spéculations en propriétés foncières, et fut singulièrement heureux dans ses transactions, le chiffre de son avoir augmentant rapidement. Il n'oubliait pas les pauvres, ni la part qu'il devait de ses biens à la Divine Providence. Sa reconnaissance et sa charité ont élevé un monument durable à sa mémoire. L'établissement connu sous le nom de "Salle d'asile Bethléem" doit sa fondation à l'Hon. M. Rodier. Non content d'avoir construit ce bel édifice, et donné le terrain, la valeur du tout pouvant être supputée à \$35,000, il a encore établi en faveur des Sœurs Grises, qui conduisent l'asile, une rente annuelle.

Ce bel Asile, situé sur la Place Richmond, à côté de la demeure princière de son généreux fondateur, est ouvert aux petits enfants du quartier dont les mères, obligées au travail, peuvent en remettre le soin aux sœurs de la charité (Sœurs Grises), directrices de l'asile. Après leur journée, elles viennent chercher ces chers petits enfants, qu'on reçoit depuis l'âge de deux ans à



FEU L'HON. CHARLES-SÉRAPHIN RODIER, M. C. L.

D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE LIVERNOIS

sept ans et au dessus. A l'asile on leur donne une instruction à la portée de leur âge, et on les soumet à quelques petits exercices agréables qui développent leur intelligence en même temps qu'ils contribuent à augmenter leurs forces physiques.

Les orphelines pauvres trouvent aussi à Bethléem un abri confortable, et sont formées aux travaux domestiques et à l'économie, sans négliger chez elles la bonne éducation et l'instruction nécessaire à leur condition.

La aussi se trouve un dépôt où les pauvres du quartier sont assistés dans leurs besoins et leurs maladies. Ce dépôt est fourni et entretenu par les messieurs du Séminaire de St. Sulpice.

La salle d'Asile Bethléem a 130 pieds de front environ, en pierre, à deux étages.

La salle d'asile a reçu depuis sa fondation, en 1868, 817 enfants, dont 454 garçons et 363 filles. Il a reçu 107 orphelines.

Aujourd'hui, 200 enfants fréquentent la salle d'asile, et 24 orphelines résident dans la maison.

M. Rodier a de plus établi une rente annuelle en faveur des Dames du Bon-Pasteur, et son testament ordonne plusieurs dons pour des objets de charité, et autres bonnes œuvres. Le gros de sa fortune est divisé entre sa veuve et ses deux filles, Madame Brown et Madame de Martigny. M. Rodier nomma dans son testament, J. E. O. Labadie, écrivain, N. P., son exécuteur testamentaire, et son petit-fils, M. Frank Brown, est l'agent de la succession. La fortune que laisse M. Rodier a été estimée à des sommes fabuleuses, mais nous croyons ne pas nous tromper en l'évaluant à \$500,000.

M. Rodier, quoiqu'un peu souffrant depuis quelques mois, n'a pas été longtemps malade avant sa mort. Il était sorti, et s'était même rendu en ville le 2 janvier, un mois avant de mourir. C'est le Dr. Desjardins, ex-zouave pontifical, qui le soigna pendant sa dernière maladie. Ce jeune médecin, au dire des amis du défunt, fit preuve de grand jugement et de profonde science dans son traitement de l'illustre malade, et prédit même sa mort, trente-six heures avant qu'elle n'arriva, sans se tromper d'une heure.

Les funérailles de M. Rodier eurent lieu mardi, le 8 février, avec toute la solennité et la pompe convenables. Le service eut lieu à l'église du Gesù. Une foule immense suivait le cortège et encombra l'église. Les sommités de la magistrature et du commerce étaient groupées autour du cercueil. Les petits-fils du défunt le suivaient à sa dernière demeure, et dans le lugubre cortège, plus d'un pauvre se traînait péniblement, pleurant la perte de son protecteur.

R. I. P.

G. E. D.



FÊTE DE CARNAVAL AU BOND VICTORIA, MONTRÉAL, EN L'HONNEUR DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL